

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 3 mai 2016

16-83

Objet : Désignation des représentants pour la commission Finances, les subventions, les relations extérieures (collectivité, Etat, Europe)

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 3 mai 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

PRESENTS :

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| - ADENOT Dominique | - DALLEAU Isabelle | - LAFON Laurent |
| - ADOMO Caroline | - DE FONTAINE VIVE CURTAZ Marie-Laure | - LAMBERT Gérard |
| - AMAR Sophie | - DEGRASSAT Alain | - LE BIDEAU Dominique |
| - AVOGNON ZONON Clémence | - DOSNE Olivier | - LE GUILLOU Patrick |
| - BARNOYER Thierry | - FACCHINI Monique | - LEBEAU Pierre |
| - BEGAT Jean-Philippe | - FAUTRE Christian | - LOUVIGNÉ Robin |
| - BENISTI Jacques Alain | - FENASSE Delphine | - MAFFRE-SABATIER Anne-Marie |
| - BERRIOS Sylvain | - GAILHAC Benoît | - MARTIN Jacques J.P. |
| - CAILLEREZ Adrien | - GAILLARD René | - MARTINEAU Pascal |
| - CAMPOS BRETILLON Caroline | - GAUTRAIS Jean-Philippe | - MEDINA Marc |
| - CANALES Chantal | - GAUVIN Brigitte | - OUDINET Michel |
| - CAPITANIO Olivier | - GICQUEL Hervé | - PANNETIER Gilles |
| - CAPORAL Chrysis | - GUIGNARD Jean-Jacques | - PASTERNAK Jean-Jacques |
| - CARREZ Gilles | - HERBERT Delphine | - PETTENI Henri |
| - CHABOT Sabine | - HERBILLON Michel | - PIO Régis |
| - CHAMBRE MARTIN Brigitte | - HOUDOT Florence | - RASETTI Christine |
| - CHARBONNEL Michèle | - JEANNE Laurent | - ROESH Germain |
| - CHARDIN Sylvie | - KARACA Sengul | - RYNINE Christine |
| - CHAULIEU Stéphane | - KENNEDY Marie | - SPILBAUER Jean-Pierre |
| - CHETARD Catherine | - LACHELACHE Nassim | - TOLLARD Virginie |
| - CIPRIANO Philippe | | - VISCARDI Jacqueline |

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

- Madame TRICOT-DEVERT Sylvie a donné pouvoir à Madame FENASSE Delphine
- Madame CARPENTIER Agnès a donné pouvoir à Monsieur CAILLEREZ Adrien
- Monsieur BENSOUSSAN Éric a donné pouvoir à Monsieur PANNETIER Gilles
- Madame DRAI Carole a donné pouvoir à Monsieur PETTENI Henri
- Madame TRIMBACH Pascale a donné pouvoir à Monsieur MEDINA Marc
- Madame PARRAIN Mary France a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier
- Madame ZELIOLI Valérie a donné pouvoir à Monsieur FAUTRE Christian
- Madame CERCLEY Nicole a donné pouvoir à Madame VISCARDI Jacqueline
- Monsieur VOGUET Jean-François a donné pouvoir à Madame AVOGNON ZONON Clémence
- Madame LIBERT-ALBANDEL Charlotte a donné pouvoir à Monsieur LAFON Laurent
- Monsieur RISPAL Yoann a donné pouvoir à Monsieur GAUTRAIS Jean-Philippe
- Monsieur PAVIE Alain a donné pouvoir à Monsieur PASTERNAK Jean-Jacques
- Monsieur CARTIGNY Pierre a donné pouvoir à Madame HOUDOT Florence
- Monsieur CADEDDU Jean-Luc a donné pouvoir à Madame CHARBONNEL Michèle
- Madame PRIMEVERT Catherine a donné pouvoir à Monsieur BARNOYER Thierry
- Madame ROYER Christel a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal
- Monsieur DUVAUDIER Michel a donné pouvoir à Monsieur JEANNE Laurent
- Madame TRICOCHÉ Annie a donné pouvoir à Monsieur RASETTI Christine
- Monsieur DELECROIX Pierre-Michel a donné pouvoir à Monsieur BERRIOS Sylvain
- Monsieur COCQ François a donné pouvoir à Madame CAPORAL Chrysis

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160503-16-83-DE
Date de télétransmission : 11/05/2016
Date de réception préfecture : 11/05/2016

ABSENTS NON REPRESENTES :

- Monsieur CLODONG Nicolas
- Monsieur PINEL Vincent
- Monsieur GRESSIER Jean-Jacques
- Monsieur BEAUDOUIN Patrick
- Madame CROCHETON Florence
- Monsieur SEMO Igor
- Monsieur CAMBON Christian

Soit 82 conseillers présents ou représentés,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur GICQUEL Hervé

« Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160503-16-83-DE
Date de télétransmission : 11/05/2016
Date de réception préfecture : 11/05/2016

CONSEIL DE TERRITOIRE

SEANCE DU 03 MAI 2016

OBJET : Désignation des représentants pour la commission finances, les subventions, les relations extérieures (collectivité, Etat, Europe)

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22,

VU la loi °2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république et notamment son article 59,

VU la création, dans le périmètre de la métropole du Grand Paris, d'établissements publics de coopération intercommunale dénommés « Etablissements Publics Territoriaux »,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T10 dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU la délibération n°16-12 du 08 février 2016 décidant la création de six commissions thématiques au sein de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU la délibération n°16-33 du 29 mars 2016 fixant la composition de ces six commissions à 20 conseillers,

CONSIDERANT que ces commissions sont chargées de donner un avis sur les différentes propositions d'optimisation de fonctionnement du domaine concerné qui leurs sont proposés par les services et que c'est un lieu d'informations des élus et d'échanges permettant de s'approprier le fonctionnement de l'établissement,

CONSIDERANT qu'il convient à présent de désigner les représentants de la commission finances, les subventions, les relations extérieures (collectivité, Etat, Europe),

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de territoire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder aux nominations et aux présentations, à scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,

CONSIDERANT qu'aucun texte législatif ou réglementaire ne prévoit expressément le recours au scrutin secret, pour cette désignation,

DELIBERE,

DECIDE de procéder à la désignation des représentants pour la commission finances, les subventions, les relations extérieures (collectivité, Etat, Europe),

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder à la désignation de ces délégués au scrutin secret.

Sont candidats :

- Nicolas CLODONG
- Marie-Laure DE FONTAINES VIVE CURTAZ
- Adrien CAILLEREZ
- Carole DRAI
- Jean-Jacques GUIGNARD

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160503-16-83-DE
Date de télétransmission : 11/05/2016
Date de réception préfecture : 11/05/2016

- Sophie AMAR
- Stéphane CHAULIEU
- Brigitte CHAMBRE-MARTIN
- Clémence AVOGNON ZONON
- Sylvie CHARDIN
- Sylvie TRICOT-DEVERT
- Charlotte LIBERT-ALBANDEL
- Pierre CARTIGNY
- Florence HOUDOT
- Christel ROYER
- Hervé GICQUEL
- Michel OUDINET
- Monique FACHINI
- Marc MEDINA
- Isabelle DALLEAU
- Igor SEMO

Soit 21 candidats.

DESIGNE, à l'unanimité des membres présents et représentés, les représentants de la commission finances, les subventions, les relations extérieures (collectivité, Etat, Europe) :

1. Nicolas CLODONG, Saint-Maur-des-Fossés
2. Adrien CAILLEREZ, Saint-Maur-des-Fossés
3. Carole DRAI, Saint-Maur-des-Fossés
4. Sophie AMAR, Champigny-sur-Marne
5. Jean-Jacques GUIGNARD, Champigny-sur-Marne
6. Stéphane CHAULIEU, Maisons-Alfort
7. Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Fontenay-sous-Bois
8. Clémence AVOGNON ZONON, Fontenay-sous-Bois
9. Sylvie CHARDIN, Fontenay-sous-Bois
10. Sylvie TRICOT-DEVERT, Fontenay-sous-Bois
11. Charlotte LIBERT-ALBANDEL, Vincennes
12. Pierre CARTIGNY, Le Perreux-sur-Marne
13. Florence HOUDOT, Le Perreux-sur-Marne
14. Christel ROYER, Le Perreux-sur-Marne
15. Hervé GICQUEL, Charenton-le-Pont
16. Michel OUDINET, Villiers-sur-Marne
17. Delphine FENASSE, Fontenay-sous-Bois
18. Marc MEDINA, Saint-Mandé
19. Isabelle DALLEAU, Bry-sur-Marne
20. Igor SEMO, Saint-Maurice

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun



Le Président,

Jacques JP MARTEL

Accusé de réception en préfecture
 00057941-20160503-16-83-DE
 Date de télétransmission : 11/05/2016
 Date de réception préfecture : 11/05/2016